



RGPD : (Règlement relatif à la protection des données) :

Article 1 :

Le présent règlement concerne l'ensemble des membres ainsi que leurs représentants légaux, qu'ils participent aux activités ou qu'ils exercent une fonction au sein de Creadream.

Article 2 :

2.1 Utilisation des photos et vidéos, RGPD :

Dans le cadre des activités du stage, des photos et/ou vidéos des enfants peuvent être prises afin d'illustrer :

- nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.)
- notre communication interne
- nos supports de promotion futurs

Cette autorisation est considérée comme accordée automatiquement lors de l'inscription.

Toutefois, si un parent ne souhaite pas que son enfant apparaisse sur nos réseaux sociaux, il doit nous en informer par écrit :

- au plus tard le lundi matin du début du stage,
- ou avant le premier jour de présence de l'enfant.

Sans notification écrite dans ce délai, l'autorisation est réputée acceptée.

Nous recueillons uniquement les informations personnelles nécessaires pour assurer le bon déroulement de votre inscription et le suivi administratif, financier et organisationnel de nos stages.

En acceptant ce règlement d'ordre intérieur, vous confirmez avoir été informé(e) de cette utilisation et y consentir, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018.

2.2 Nous nous engageons à :

- ne jamais associer les photos à des noms de famille
- ne jamais publier de contenu dévalorisant ou non respectueux
- utiliser les images uniquement dans un cadre positif, sécurisé et professionnel.

2.3 Réseaux sociaux :

- Dans le cadre du RGPD et afin de protéger la vie privée de tous les enfants participant à nos stages, il est strictement interdit aux parents de prendre des photos ou des vidéos des activités, des groupes ou des autres enfants, que ce soit dans les locaux, lors des ateliers ou durant les sorties.

De plus, aucune image ou publication liée à nos stages ne peut être diffusée sur les réseaux sociaux sans notre autorisation écrite préalable. Cette règle vise à garantir la sécurité, la confidentialité et le respect de chaque enfant, ainsi qu'à préserver un cadre serein pour tous.

Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre collaboration bienveillante. Ensemble, nous veillons à offrir un environnement respectueux, sécurisé et conforme aux obligations légales.